



INFOS CSE JUIN 2026



➤ CREATION DE L'AGENCE DU PERSONNEL « PRIVILEGE »

Julien TERRIER DURASIN a présenté le projet d'agence du personnel. Partant du constat que 1079 salariés sont clients et sont domiciliés dans 127 agences. Pour la direction, il s'agit de respect de la charte de déontologie, de proactivité et connaissance des offres et de confidentialité, le projet répondant à ces 3 enjeux. Cette agence sera située sur le site de FAURIEL 2, à l'entrée du PMM. Elle sera rattachée au Directeur du pôle multimédia. Tous les salariés, leurs conjoints et leurs enfants rattachés fiscalement pourront adhérer. Cependant, il n'y aura pas d'obligation mais une incitation. La confidentialité sera la priorité absolue. Il y aura 1DAPX, 2 GCP et un suivi CAGP sera assuré, sachant que 51 % des adhérents potentiels sont segmentés « premiums ». A l'issue de la consultation du CSE, l'ouverture à candidature devrait avoir lieu à partir de septembre, pour une ouverture envisagée en décembre.

D'ici là, les élus UNSA interrogerons les 9 autres caisses d'épargne pour recueillir leur avis sur le sujet.

➤ CREATION DE LA CONSO ROOM

Matthieu LAUGHT a présenté le projet de « conso room », ayant pour objectif le développement du crédit conso en CELDA. Malgré la production de 270 M€ en 2025, une accélération est nécessaire pour atteindre l'objectif du plan stratégique 1pacte 2030 de 330 M€. Malgré l'augmentation de la production d'année en année, le ratio PNB/ETP nous positionne à la 12^{ème} place des RCE. Le Pool Relay du PMM est une structure performante qui peut jouer ce rôle d'accélérateur. L'objectif est une augmentation de la production de 3 M€ par année, sur des cibles exigeantes et à haut potentiel, non équipés conso, clients non-vus sur 24 mois et +, clients premiums...En plus de cette activité, les membres de la conso room assureront des séances d'animation sur le crédit conso.

Le projet présenté est très light et nécessite plus ample renseignement afin de se prononcer sur le sujet.

➤ PROJET REORGANISATION DIRECTION FINANCIERE

Jean-Christophe DENIS a présenté le projet de réorganisation de la Direction Financière, qui fait suite au départ en retraite d'une salariée, remplacée par un contrôleur de gestion. Il s'agit de réaffecter 2 postes du contrôle de gestion vers le département ALM, chacun gardant son périmètre d'activité.

Si le projet peut avoir une logique, nous déplorons encore une fois la suppression d'un poste de manager.

➤ PILTOTAGE DE L'ACTIVITE ET POLITIQUE DES CHALLENGES

Nous avons demandé une nouvelle fois à Julien TERRIER DURASIN sa vision du pilotage de l'activité dans le réseau commercial. Sans ambiguïté de sa part, il considère que l'outil POWER BI (bien que perfectible) livre suffisamment de données pour le pilotage. Il précise que parfois, un suivi supplémentaire peut être nécessaire, par exemple la commercialisation d'un emprunt. Concernant la multiplication des challenges, là encore il a été très clair, ceux-ci sont limités à 3 temps forts (DMPGP), ainsi qu'à une animation groupe par trimestre ;

Par ailleurs, il nous a demandé de lui faire remonter toute autre animation ne rentrant pas dans ce cadre.

➤ RETRAITE PROGRESSIVE

Nous avons à nouveau porté le sujet auprès de la DRH et de la BDDA, sur ce dispositif d'Etat. La réponse est toujours la même, expliquant que malheureusement dans certaines situations, il était impossible de trouver une organisation permettant d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise. Ils considèrent qu'il est difficile de se projeter à plusieurs années, et encore plus quand les demandes sont dans le même périmètre.

Nous avons réitéré nos demandes en expliquant que l'entreprise était capable de trouver des solutions d'organisation (ex accueil partagé), et qu'au regard de la pyramide des âges, il était incontournable de trouver rapidement des solutions, au risque de désengagements éventuels.

➤ AVIS SUR LE REAMENAGEMENT DU SIEGE

Les élus ont demandé à l'employeur plusieurs points de vigilance majeurs sur le projet, tout en soulignant que celui-ci s'inscrivait dans une dynamique de modernisation des environnements de travail, cohérente avec le groupe BPCE, et que toutes les parties avaient pu être associées au projet.

Vos représentants : Françoise JANNETTA, Mélodie TARDIVET, Eric ROUBY, Véronique JEAN, Georges ZGAJNAR, Christine BRET, Stéphanie PARROT, Alexis GAREL, Cédric ROCHE, Corinne VILLA, Michel CHANNAC